## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 Mai 2023

En l'an deux mil vingt-deux, le conseil municipal s'est réuni le vingt-huit mars à 20h00 sur une convocation du 20 mars 2023

<u>Présents</u>: Bernard BARRAUD, Sonia CLAVURIER MICHAUD, Christophe COETTO, Émilie CORS, Stéven JARDIN, Edwige MADEUX-DUBOIS, Philippe NEAU, Émilie PORTAIS, Marion ROBIN, Magali VINCENT

Absents : François BERTRAND, Vincent RENAUDIN (a donné pouvoir à Philippe NEAU),, Marion FILLEUL, Thomas

**ROGER** 

Secrétaire de séance : Marion ROBIN

### 1. Compte-rendu de Conseil Municipal:

Le compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 28 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

Vote: 11 POUR

Le compte-rendu du Conseil Municipal du mercredi 05 avril 2023 est approuvé à l'unanimité après modification page 3 : « Stéven JARDIN demande s'il est possible de réaffecter un montant de l'excédent dans le RIFSEEP pour « valoriser les missions et compétences des agents après évaluation » ».

Vote: 11 POUR

### 2. Compte de gestion:

Marion ROBIN présente le compte de gestion du budget Commune remis par la perception. Il est en corrélation avec le compte administratif de la Commune.

M. Le Maire demande qui est favorable au compte de gestion présenté ?

Vote: 11 POUR

## 3. Modification des statuts de la CDC Aunis Atlantique (siège) :

M. le Maire fait part du changement d'adresse du siège de la CDC Aunis Atlantique : 200 rue de la Juillerie 17 170 FERRIÈRES D'AUNIS.

M. Le Maire demande si le conseil est favorable à cette modification ?

Vote: 11 POUR

#### 4. Renouvellement du groupement de commandes avec la CDC Aunis Atlantique – vêtements de travail :

Le groupement de commande a pris fin en janvier et la CDC Aunis Atlantique demande aux Communes celles qui seraient favorables à un nouveau groupement de commandes. Marion ROBIN précise que la Commune a pu bénéficier des mêmes avantages auprès du précédent prestataire : ACTUEL VET lors de la commande réalisée courant avril.

M. le Maire demande qui est favorable à rejoindre ce groupement de commandes ?

Vote: 12 POUR

#### 5. Ajustement de la cotisation MNT 2023 - maintien de salaires :

M. Le Maire rappelle la prise en charge par la Commune à hauteur de 50 % de la cotisation maintien de salaires des agents communaux. La Commune versera 221,46 €/mois de janvier à mai et 212,27 €/mois de juin à décembre (cotisation d'avance).

M. Le Maire demande qui est favorable à cette prise en charge de la cotisation MNT ?

Vote: 11 POUR

#### 6. Piste cyclable chemin de la Louiselière :

M. Le Maire a participé à un groupe de travail sur la thématique des pistes cyclables, entre autres la piste cyclable reliant Saint Sauveur d'Aunis et Le Gué d'Alleré. Un projet de piste cyclable a été évoqué entre notre Commune et Saint Sauveur d'Aunis : chemin de la Louiselière. Cette voie est actuellement à usage des agriculteurs et d'un riverain. Cette voie rejoindrait la liaison douce qui va être réalisée prochainement sur le chemin des gas.

Magali VINCENT s'interroge sur la nuisance liée aux véhicules circulant sur la quatre voies et sur les transformations nécessaires pour transformer cette voie en piste cyclable.

M. Le Maire prend contact avec la référente Plan Vélo de la CDC : Mme Henni DEMOUGEOT.

M. Le Maire précise que le projet a été évoqué avec le Maire de Saint Sauveur d'Aunis qui s'est positionné favorablement.

M. Le Maire propose qu'un groupe de travail soit constitué afin d'avancer sur ce projet. Christophe COETTO, Émilie PORTAIS et Magali VINCENT souhaitent rejoindre le groupe. Sonia CLAVURIER MICHAUD évoque la possibilité d'intégrer les membres de la commission Voirie à ce groupe.

#### 7. <u>Demande de subvention Départementale pour le bloc sanitaire de l'école</u> :

Marion ROBIN fait part des réponses obtenues aux dossiers de subventions déposés auprès de la Préfecture.

Le dossier a été retenu à la programmation 2023 de la DETR sous réserve que la Commune dépose les pièces manquantes au dossier avant le mois de septembre. L'avant-projet définitif sera remis par le cabinet d'architectes Laurent GUILLON mi-juin. Les devis pour la mission SPS, le diagnostic amiante avant travaux ainsi que le bureau de contrôle sont en cours.

La programmation DSIL est en cours de validation par la Préfecture de Région et la Commune attend de savoir si elle sera retenue.

Une demande de subvention auprès du Département est présentée afin de compléter le financement de ce projet. Le Département participerait à hauteur de 30 % dans la limite d'une dépense de 100 000 € H.T..

| DEPENSES     |              | RECETTES                 |                 |  |
|--------------|--------------|--------------------------|-----------------|--|
| travaux      | 70 700,00 €  | DETR - 25%               | 21 210,00 €     |  |
| Honoraires   | 14 140,00 €  | DSIL - 25%               | 21 210,00 €     |  |
|              |              | DEPARTEMENT 30%          | 25 452,00 €     |  |
| TOTAL H.T.   | 84 840,00 €  | TOTAL SUBVENTION         | 67 872,00 €     |  |
| TVA (20%)    | 16 968,00 €  | retour TVA (16,404<br>%) | 13 917,15 €     |  |
|              |              | Fonds Propres            | 20 018,85 €     |  |
| TOTAL T.T.C. | 101 808,00 € | TOTAL T.T.C.             | 101 808,00<br>€ |  |

Les travaux devraient être pris en charge par les subventions. La Commune participerait à hauteur minimum de 20 % du montant des travaux.

Il sera cependant nécessaire de faire l'avance de la TVA qui sera récupérée dans 2 ans.

Les travaux vont durer 8 semaines et ne seront pas possibles pendant la période estivale.

De ce fait les travaux débuteront pendant les vacances de la Toussaint et les 6 semaines suivantes.

Une réunion d'organisation est prévue avec Mme GACHIGNARD à ce sujet car il sera nécessaire de mettre en place une zone sécurisée pendant les travaux.

Cela implique notamment la suppression d'une partie des toilettes pendant cette période et des nuisances sonores.

Magali demande si les subventions pour les voiles d'ombrage et pour les travaux de l'école font parties du même dossier.

Marion ROBIN précise qu'il s'agit de deux demandes différentes.

Concernant les voiles d'ombrages, il a été demandé un document complémentaire au dossier.

La commission souhaite connaître la proportion de baisse de température après la pose des voiles. Le fournisseur a complété le document nécessaire qui a été ajouté au dossier. Le dossier est entre les mains du service de l'État concerné.

Les DETR et DSIL pourraient être refusées en cas de retour négatif.

M. Le Maire demande qui est favorable à cette demande de subvention ?

#### <u>Vote</u>: 11 POUR

# 8. <u>Informations et questions diverses</u>:

M. le Maire informe du recrutement de Monsieur PARDON du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2023 en renfort des services techniques.

M. Le Maire expose la demande de Monsieur POGGI habitant de la rue de Saint Sauveur (habitation située en face du chemin du marais) concernant la possibilité de rendre son terrain (environ 1 600 m²) accessible. L'accès sollicité traverse le chemin piétonnier. Pour rappel, cet accès avait été refusé à Madame PETIT alors propriétaire du terrain.

L'assemblée s'accorde sur le fait que le chemin piétonnier est très fréquenté et qu'une ouverture rendrait l'accès accidentogène.

Magali VINCENT informe d'un projet d'aménagements sur le terrain situé entre la rue de Saint Sauveur et le chemin du cimetière. Un cheminement piétonnier est demandé permettant de rejoindre la rue de Saint Sauveur et le chemin du cimetière.

M. Le Maire informe des devis reçus pour les changements de portes au Pôle Santé.

| PORTES PÔLE<br>SANTÉ | ERMITAGE-ERALU   |             | BEAULIEU MENUISERIE |              | GAUDISSARD     |              |
|----------------------|------------------|-------------|---------------------|--------------|----------------|--------------|
| Porte patients       | dépose           | х           | dépose              | х            | dépose         | х            |
|                      | fourniture       | x           | fourniture          | x            | fourniture     | x            |
|                      | double vitage    | х           | double vitage       | x            | double vitage  | x            |
|                      | fermeture 3      |             | fermeture 3         | x            | fermeture 3    |              |
|                      | points           | x           | points              | ^            | points         | x            |
|                      | garantie         |             | garantie            | 10 ans       | garantie       | х            |
|                      |                  | 2640,00€ HT |                     | 1937,00€ HT  |                | 1225,35€ HT  |
| Porte profession-    |                  |             |                     | x            |                |              |
| nels                 | dépose           | x           | dépose              | ^            | dépose         | x            |
|                      | fourniture       | x           | fourniture          | x            | fourniture     | x            |
|                      | double vitage    | x           | double vitage       | x            | double vitage  | x            |
|                      | fermeture 3      |             | fermeture 3         | x            | fermeture 3    |              |
|                      | points           | x           | points              | ^            | points         | x            |
|                      | Bequille simpl   | x           | Bequille simpl      | x            | Bequille simpl | x            |
|                      | int.+ poignée de |             | int.+ poignée       | x            | int.+ poignée  |              |
|                      | tirage ext       | Х           | de tirage ext       | ^            | de tirage ext  | X            |
|                      | ferme porte avec | Х           | ferme porte         | x            | ferme porte    | Х            |
|                      | loqueur          | х           | avec loqueur        | x            | avec loqueur   | x            |
|                      | 20 clés          |             | 20 clés             | X 645,80€ HT | 20 clés        |              |
|                      | garantie         |             | garantie            | 10 ans       | garantie       |              |
|                      |                  | 2865,00€ HT |                     | 3662,62€ HT  |                | 2354,79€ HT  |
|                      |                  |             |                     |              | Pose           | 570,00€ HT   |
|                      |                  |             |                     |              | évacuation dé- |              |
|                      |                  |             |                     |              | chets          | 102,32€ HT   |
|                      |                  |             |                     |              | remise com-    |              |
|                      |                  |             |                     |              | merciale       | 341,09€ HT   |
|                      | TOTAL HT         | 5505,00€ HT | TOTAL HT            | 5599,62€ HT  | TOTAL HT       | 3912,37€ HT  |
|                      | TVA 10%          | 550,00€     | TVA 10%             | 1 119,92 €   | TVA 20%        | 850,49€ HT   |
|                      | TOTAL TTC        | 6055,5 TTC  | TOTAL TTC           | 6720,00€ TTC | TOTAL TTC      | 4762,86€ TTC |
|                      |                  |             |                     |              |                |              |
| Remplacement 3       |                  |             |                     |              |                |              |
| vitres               |                  | 1 230 €     |                     |              |                |              |
| SAM (simple vi-      |                  |             |                     |              |                |              |
| trage)               | TVA 10%          | 123,00€     |                     |              |                |              |
|                      | TOTAL TTC        | 1 353,00 €  |                     |              |                |              |
| Totalité des tra-    |                  |             |                     |              |                |              |
| vaux                 | TOTAL TTC        | 7 408,50 €  |                     |              |                |              |

Il a sollicité Vincent RENAUDIN pour avoir l'avis d'un professionnel sur les prestations proposées. L'assemblée se positionne sur la prise en compte globale des travaux y compris les doubles de clés et la baie vitrée.

Marion ROBIN évoque la rencontre avec M. FAYT concernant l'Église.

Le cabinet d'architectes NIGUÈS met en ligne le marché le lundi 22 mai.

Clôture du marché : jeudi 22 juin. Remise des analyses des offres : lundi 03 juillet. Clôture des négociations avec les entreprises : vendredi 07 juillet. Réunion de la commission d'appel d'offres et conseil municipal : mardi 11 juillet.

Pour rappel, la tranche ferme devrait durer 6 mois et demi, la tranche conditionnelle 1 : 6 mois et demi, la tranche conditionnelle 2 : 2 mois et demi.

La Mairie s'occupe des devis diagnostic amiante avant travaux, bureau de contrôle et mission SPS.

M. Le Maire a été contacté par Monsieur Alexandre DELAUNAY de WPD (éolien). Un positionnement du Conseil Municipal serait nécessaire avant de poursuivre des négociations sur ce type de projets.

Une majorité de l'assemblée est favorable mais émet des réserves quant au temps à passer sur la mise en place d'un projet éolien sur la commune. Il est souhaité que la question du projet éolien sur la commune soit posée officiellement lors du prochain conseil municipal.

Edwige MADEUX DUBOIS fait part de l'animation Vino Gusto organisée par la CDC Aunis Atlantique à l'abbaye de la Grâce Dieu le mercredi 31 mai sur inscription.

Elle rappelle les animations proposées sur la Commune sur le site du plan d'eau :

- vendredi 02 juin : la S.T.R.I.N.G.
- vendredi 07 juillet : cinéma en plein air
- mercredi 09 août : animation vélo

Une réunion inter associations est organisée le mercredi 17 mai pour réfléchir à l'organisation des festivités du 14 juillet.

Edwige MADEUX DUBOIS fait un point sur l'avancée de l'épicerie participative. L'association a été créée. L'épicerie s'installera dans le préfabriqué derrière la Mairie.

Émilie PORTAIS demande le nombre d'adhérents. Edwige MADEUX DUBOIS est en attente du retour du trésorier.

Émilie PORTAIS informe le Conseil de la prise à contre sens de façon régulière de la rue de Bel Air.

M. Le Maire a pu faire le même constat sur la place du champ de foire.

Une information sera faite via panneau pocket pour rappeler les sens uniques de ces voies.

Émilie PORTAIS indique que le numéro d'astreinte n'est pas porté à la connaissance des administrés. M. Le Maire indique qu'il est présent sur les gazettes. Il sera désormais présent sur le site.

Sonia CLAVURIER MICHAUD propose une réunion pour travailler la prochaine gazette le lundi 22 mai à 19h.

Magali VINCENT demande si la Mairie a été en contact avec le PNR pour le projet : *Mon jardin qui bourdonne*. Le projet investirait différents espaces communaux : l'entrée du marais communal et la partie haute de la Colline aux enfants. Ce projet doit se réaliser en collaboration avec les citoyens. Un travail avec l'ALSH et l'École est souhaité.

Émilie CORS fait part de la demande du broyage des bernes en direction de Suiré.

Elle fait part de la chute d'un portail d'un particulier sur la route de Suiré.

Elle demande des nouvelles de Mme BAUDRY suite à sa chute dans la classe au moment de la sortie des élèves. M. Le Maire et M. JARDIN n'ont pas été informés de cette chute.

#### Fin de séance 21h46

| Philippe NEAU | Maire et Président de séance |  |  |  |  |
|---------------|------------------------------|--|--|--|--|
| Marion ROBIN  | Secrétaire de séance         |  |  |  |  |